

Décision Générale colonial

Décision n° 119 16/02/1945

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 16 février 1945
Numéro JO n° 2 du 01/02/1945	Date du numéro 1 février 1945

TEXTE INTÉGRAL

un congé de trois mois avec solde entière est accordé à Ahmed Mohamed n° 1, infirmier à l'hôpital colonial, pour en jouir à Obock.